



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAONE

Motion présentée par le Groupe des Élus de gauche et républicains du Conseil départemental de la Haute-Saône
Séance du 12 décembre 2016

Maintien du commissariat de police de plein exercice et autonome à Héricourt

Une étude est actuellement en cours sur le projet de création de la Circonscription Interdépartementale de la Sécurité Publique Montbéliard-Héricourt au 1^{er} janvier 2017. Ce projet suscite la plus vive opposition des élus communautaires et de la ville d'Héricourt.

En effet, une fois placé sous l'autorité du Commissaire de police de Montbéliard, le commissariat d'Héricourt serait durement fragilisé, menaçant à plus ou moins long terme le maintien du site.

Cette décision serait inacceptable compte tenu des efforts déployés au cours des dernières années par le Ministère de l'Intérieur pour doter les forces de police d'effectifs suffisants, 5 000 policiers de plus au niveau national en 3 ans, permettant d'assurer le maintien du poste d'Héricourt.

Favorable aux mesures de mutualisation des services notamment en matière économique, d'éducation, de sport ou de santé, la Majorité départementale s'inquiète néanmoins des conséquences de cette fusion et du sentiment de désengagement de l'Etat qu'elle pourrait engendrer chez nos concitoyens.

Au moment où la montée des extrémismes est sensible, où le sentiment d'insécurité est présent, l'Etat se doit d'assurer ses prérogatives régaliennes de maintien de la sécurité et de l'ordre public.

Une coopération avec les postes de commandement de Belfort et Montbéliard pourrait toutefois être envisagée pour permettre la mobilisation ponctuelle d'effectifs supplémentaires lors de troubles importants (mobilisation de la BAC et de la Brigade canine par exemple).

La sécurité publique doit être assurée partout, y compris dans les petites villes où les commissariats de proximité sont à même de lutter efficacement contre la criminalité et de repérer rapidement les foyers de radicalisation.

A ce titre, les élus de la Majorité du Conseil départemental de la Haute-Saône appellent l'attention du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur sur la nécessité du maintien du commissariat autonome et de plein exercice à Héricourt.